

DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE

Direction générale de l'environnement

Projet « EnergieÔ »
Forage Vinzel-2-Malm

Enquête publique complémentaire portant sur :

Le renouvellement du permis de recherche en sous-sol « La Côte-Vinzel-1 » et une autorisation de construire

Selon les Articles 10 et 43 de la loi du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol

Le dossier est déposé au greffe municipal des Communes de Begnins, Bursinel, Bursins, Dully, Gilly, Gland, Luins, Rolle, Vich et Vinzel ainsi qu'à la Direction générale de l'Environnement :

du 11 février au 13 mars 2025 inclus.

Les interventions doivent être consignées soit sur la feuille d'enquête, soit adressées par pli recommandé aux greffes Communaux ou à la Direction générale de l'environnement, dans le délai indiqué.

Communes concernées :

Begnins, Bursinel, Bursins, Dully, Gilly, Gland, Luins, Rolle, Vich et Vinzel.

Coordonnées principales du périmètre du permis de recherche en sous-sol :

2'508'644/1'142'000, 2'515'000/1'142'000, 2'515'000/1'145'727 et 2'508'644/1'145'727 (système de référence : CH1903+ LV95).

Ressource géothermale : formations géologiques du Crétacé, Malm et Dogger.

Durée du permis de recherche en sous-sol : cinq ans.

Descriptif des travaux : le projet de géothermie profonde dit « EnergéÔ-Vinzel » prévoit d'exploiter le réservoir aquifère du Malm pour permettre d'alimenter un réseau de chauffage à distance (CAD) situé à Gland, à environ 2.5 km du site des forages.

Lors de la réalisation du sidetrack de Vinzel-1 Malm une ressource hydrothermale a été mise en évidence à environ 1'200 m de profondeur dans l'aquifère du Malm.

Une campagne de reconnaissance géophysique 3D a été menée en automne 2024 afin d'obtenir une meilleure connaissance du réseau de failles. Les résultats de cette campagne permettent de connaître avec une plus grande précision la géométrie du système de failles de la région de Vinzel et ainsi de mieux contraindre la trajectoire du second puits « Vinzel-2-Malm ».

La demande de prolongation du PRSS « La Côte-Vinzel-1 » a pour objectif de permettre la réalisation de ce second forage et des tests de production hydrothermale. Si les objectifs sont atteints, le site sera remis en état en dehors des têtes de puits.

Parcelles concernées : 114, 122, 123 et 124, Commune de Vinzel

Permissionnaire : EnergieÔ SA

Informations générales :

Département de la jeunesse de l'environnement et de la sécurité
Direction générale de l'environnement
Division géologie, sols, déchets et eaux souterraines
Monsieur Pierrick Altwegg
Av. de Valmont 30b
CH - 1014 Lausanne
pierrick.altwegg@vd.ch

Référence à spécifier dans tous les échanges : *EPC-ENERGEO-RPRSS-PAG*